



PROJETS ET TRAVAUX

AMENAGEMENT DE LA RUE AUREL.CHAZEAU du giratoire de Picot à la rue de Grailly

CONCERTATION DU 09.09.2021

CONCERTATION – Projet d'aménagement rue Aurel.Chazeau



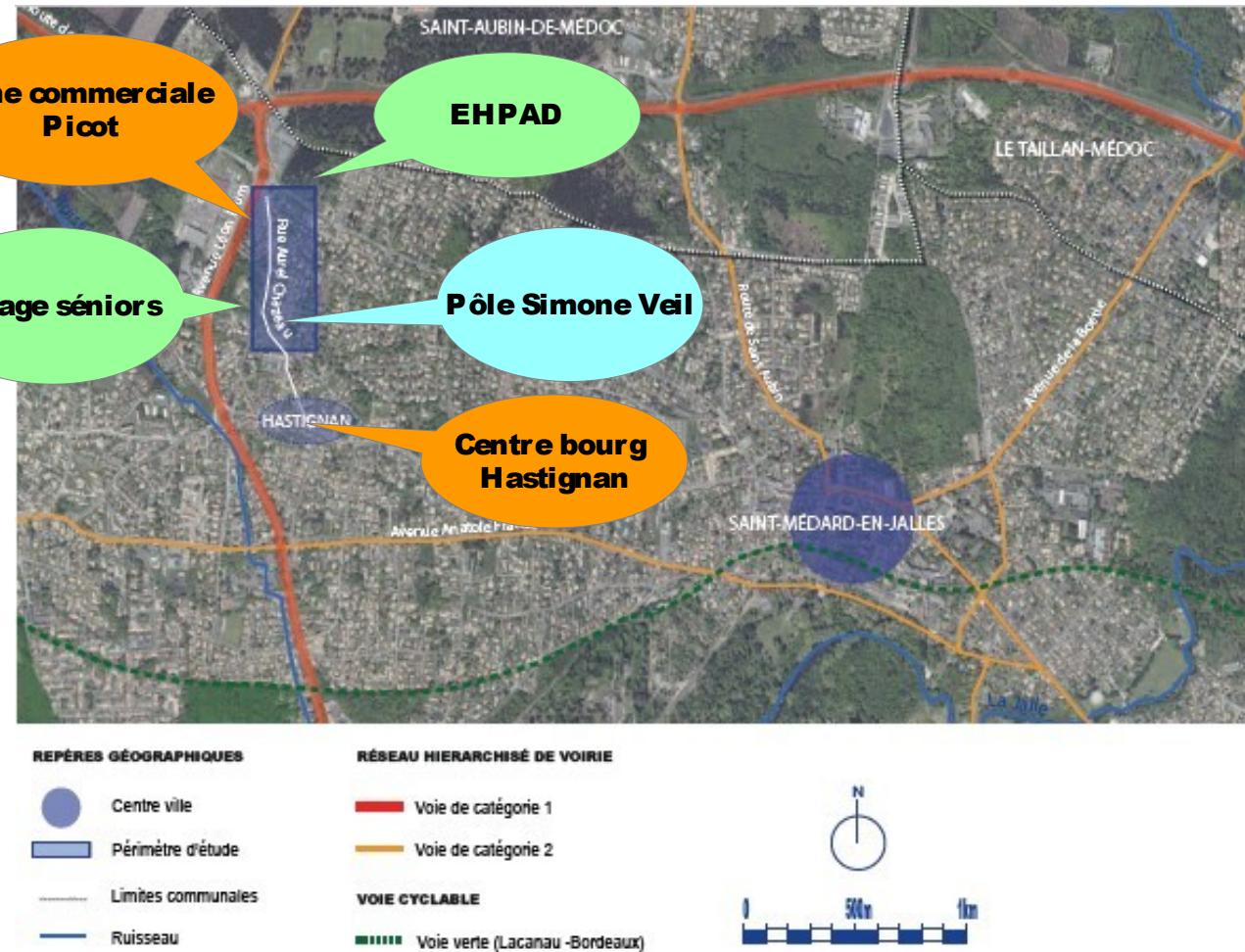
ORDRE DU JOUR :

1- DIAGNOSTIC ET ENJEUX

2-ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS

3- ECHANGES

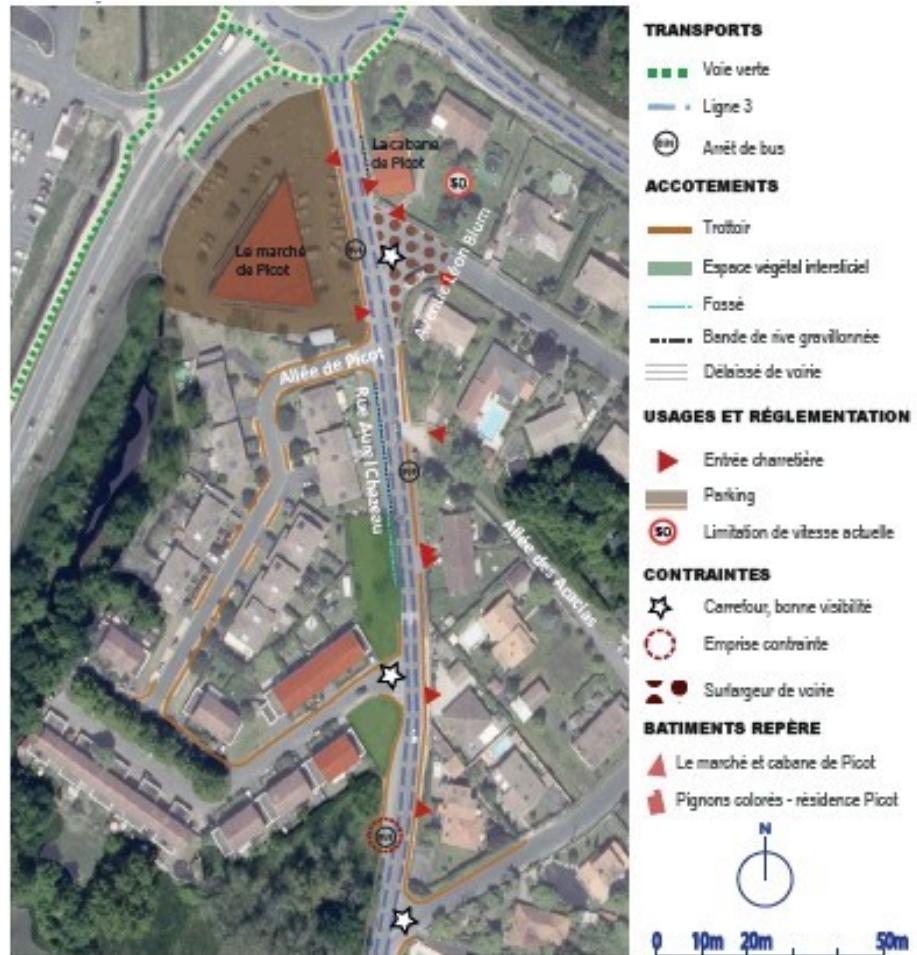
1- DIAGNOSTIC ET ENJEUX



- Evolution du tissu urbain
- Déploiement des commerces et services
- Augmentation du trafic

METTRE EN COHÉRENCE
LA NATURE DE LA VOIE
AVEC LES NOUVEAUX USAGES

SÉQUENCE PAYSAGÈRE PICOT



-Parking de la zone de Picot à l'entrée de la voie

- Voie circulée par des bus (ligne 3), à double sens, 7m

- Bas côté enherbé, trottoirs en grave discontinus, arrêts de bus non PMR, pas de piste cyclable

- surlagement d'espace public au croisement de l'allée des Iris

- chemin piéton existant vers l'école

- problème d'infiltration des eaux pluviales

RUE AUREL CHAZEAU - Séquence 1 : Arrêts de bus



Emprise contrainte à l'arrêt de bus «Péricot» (côté ouest)



Emprise contrainte à l'arrêt de bus «Péricot» (côté ouest), avec arrêt en encoche

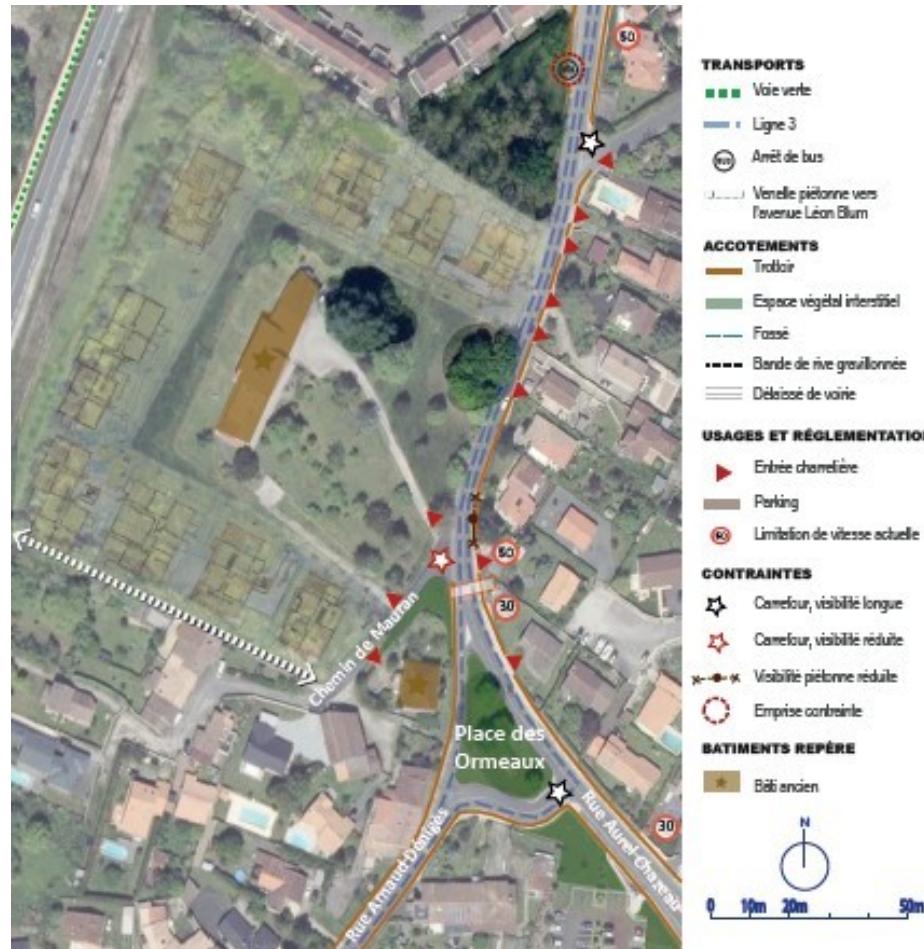


Arrêt «Péricot» (côté est) avec arrêt sur chaussée



Arrêt «Route de Lacanau» devant le marché de Picot, avec arrêt de bus sur chaussée

SÉQUENCE PAYSAGÈRE PATRIMONIALE



CONCERTATION – Projet d'aménagement rue Aurel.Chazeau

- une zone Espace Boisé Classé communale

-une frange boisée en limite de propriété privée

- bas cotés enherbés, trottoirs discontinus en grave, arrêts de bus non PMR, pas de piste cyclable

- la place des Ormeaux : un espace vert servant de bassin d'infiltration non accessible aux piétons

- des chemins ruraux, sentes piétonnes

RUE AUREL CHAZEAU - Séquence 2 : Séquence paysagère patrimoniale



Vue sur le parc de la bâtie anciennne. Projet de résidence senior tout autour.



Circulation piétonne non aménagée côté ouest et peu compatible PMR côté Est (revêtement, dépressions charrières, rétrécissement poteaux)



Rétrécissements de trottoirs ponctuels, discontinuité entre les différents trottoirs et



Depuis le parc, vue à travers la bande arborée, vers la rue Aurel Chazeau, des

RUE AUREL CHAZEAU - Séquence 2 : Place des Ormeaux



La place des Ormeaux: espace potentiel à aménager.



Passage piéton reliant la place des Ormeaux, chemin spontané non aménagé.



Demarrage de la zone 30 juste après le chemin de Mauran



Croisement de la rue Aurel Chazeau et du chemin de Mauran, au niveau d'une belle

ORIENTATIONS ET PROPOSITIONS

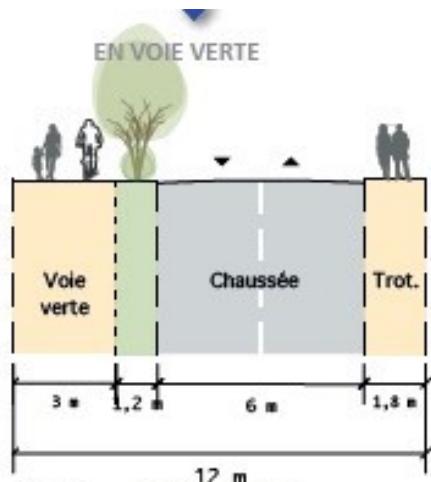
1. Une liaison sécurisée pour les publics fragiles (enfants et personnes âgées), de type voie verte, séparée de la chaussée,
2. Une liaison depuis le giratoire de Picot, jusqu'au pôle Simone Veil,
3. Valoriser le caractère boisé, existant, du quartier,
4. Intégrer des surfaces capables pour gérer les eaux pluviales, place des Ormeaux,
5. Intégrer une dizaine de places de stationnement à proximité de la résidence intergénérationnelle.

L'ESPRIT PROPOSE

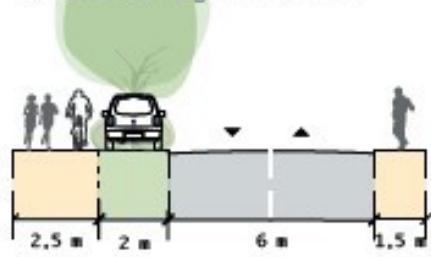
Ponctuer, de façon irrégulière, tiner parti des espaces résiduels interstitiels, pour participer au caractère de quartier de lisière, quartier boisé, ombrager les voies et créer des "échappées de paysage", des jardins de poche de quartier...

QUESTIONS ?

PROFIL D'AMENAGEMENT RETENU



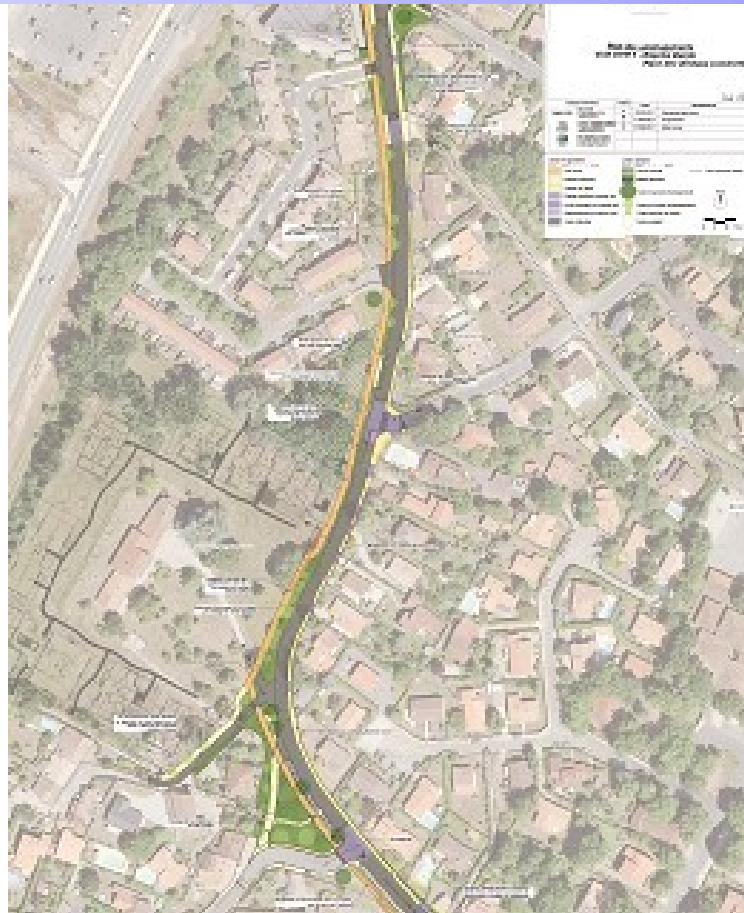
- ▶ B1: Voie verte de 3m de large avec emprise végétale moyenne de 1,2m
- ▶ B2: Voie verte réduite à 2,5 m de façon continue. Est-ce compatible avec le statut de voie verte? - Bande végétale en alternance du stationnement longitudinal
- ▶ Variantes sur largeur de trottoir



- une VOIE VERTE qui mutualise les espaces piétons et cycles, continue sur la rive Ouest**
- une bande plantée d'arbres et d'arbustes qui infiltré les eaux pluviales et met à distance les modes doux**
- une chaussée à double sens circulée par des bus**
- un trottoir séquencé par des DVL**
- des places de stationnement insérées par séquence dans la bande plantée**

ESQUISSE D'AMENAGEMENT

traitement de l'entrée de la voirie, mise à



- requalification des croisements avec des plantations arborées (allées des Iris, chemin de Mauran)**
- pose de plateau ralentisseurs et/ ou mise en place d'une zone 30**
- conservation et valorisation du patrimoine arboré**
- création de stationnement en encoche le long de la voirie**
- requalification de la place des Ormeaux en jardin de pluie, suppression de la voie rive Ouest**

ÉCHANGES ET DISCUSSIONS POUR AVIS

- ZONES DE STATIONNEMENT LONGITUDINAL**
- PLATEAUX RALENTISSEURS**
- EMPRISES DU TROTTOIR EST ET NATURE DES MATERIAUX**
- PIETONNISATION DE LA PLACE DES ORMEAUX**
- DIVERS**